

N°945

du 30
AOÛT
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Options de la nouvelle politique dans l'enseignement supérieur

Des bourses d'études et stages, des prêts aux étudiants non boursiers désireux

P.3 Au profit des communautés à la base, deux mois après son lancement

Le PUDC dans sa phase active

**Plus de 405 km de pistes rurales à construire et à réhabiliter dans les 5 régions du pays*

P.5 Football/ CAN 2017: Togo vs Djibouti
Claude Le Roy: "gagner contre Djibouti et attendre..."

P.7 Pour un meilleur épanouissement des jeunes
Des infrastructures sportives construites à Amadahomé grâce à la Chine



Le Président Faure Gnassingbé lors du lancement du PUDC à Mandouri (Archives)

P.4 Pour une réparation intégrale des victimes de pollution marine
Le Togo fait le choix d'adhérer au Protocole du FONDS 92

** Trente pays, dont le Maroc et la RD Congo en Afrique, ont devancé le Togo.*

P.4 Rapport pour le compte de l'année 2015
Le 3^{ème} bilan provisoire de la SCAPE à valider en septembre

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Des océans très chauds auraient accéléré l'évolution de la vie

Des réactions dite de désamination des bases de l'ADN provoquent chaque jour des erreurs dans le code génétique. Certaines sont corrigées mais d'autres non, conduisant la vie sur de nouveaux chemins. L'une de ces réactions s'est avérée extrêmement sensible à la température. D'où l'hypothèse qu'il y a des milliards d'années, quand les océans étaient bien plus chauds qu'aujourd'hui, le taux de mutation était des milliers de fois plus important, à même de générer une évolution rapide.

On ne sait toujours pas comment, où ni quand est apparue la vie sur Terre, même si des variantes de l'expérience initiale de Stanley Miller ont ouvert des pistes intéressantes. Le problème est d'autant plus complexe qu'il est triple et ressemble, par certains côtés, à celui de l'œuf et de la poule. En effet, les cellules vivantes requièrent tout à la fois un système pour porter et gérer de l'information, en l'occurrence de l'ADN et de l'ARN, un métabolisme pour utiliser de l'énergie et fabriquer des structures, et des systèmes relativement clos, comme les membranes, où tous ces processus peuvent se dérouler. Comment et dans quel ordre ces trois éléments se sont-ils mis en place puisqu'ils sont étroitement liés dans une cellule ?

Qui dit vie dit aussi évolution et la question est de savoir comment celle-ci a joué chez les premières formes vivantes. Certains penchent pour une évolution rapide pendant l'Archéen, la période de l'histoire de la vie sur Terre s'étendant d'il y a environ 4 milliards d'années à 2,5 milliards d'années. Il existe des indications de l'existence de la vie pendant l'Hadéen, il y a plus de 4 milliards d'années, mais elles sont ténues et donc controversées.

En supposant, ce qui reste à démontrer, que la vie s'est complexifiée rapidement, au moins au début de l'Archéen, comment l'expliquer en restant dans un schéma orthodoxe du point de vue darwinien ? Un groupe de chercheurs de l'University of North Carolina vient de publier des considérations intéressantes sur ce scénario dans un article des Pnas.

Quatre mille fois plus de mutations

La température des océans archéens reste mal connue et fait toujours l'objet d'un débat. Pour beaucoup, elle était comprise entre 50 et 80 °C pendant toute cette période. Cela ne gênait peut-être pas les premiers organismes, surtout (c'est aussi une hypothèse) s'ils sont nés dans les cheminées hydrothermales où les températures dépassent facilement la centaine de degrés. Aujourd'hui, des organismes extrémophiles y vivent toujours.

La vitesse des réactions chimiques augmente avec la température selon la loi d'Arrhenius (pour beaucoup de réactions, elle est doublée, voire plus, tous les 10 °C). Le biochimiste Richard Wolfenden a donc voulu savoir quelle était l'influence d'une Terre plus chaude sur le taux de mutation aléatoire de l'ADN pendant l'Archéen et même éventuellement l'Hadéen, quand les premiers océans ont commencé à apparaître avec des températures proches de 100 °C.

Les chercheurs ont examiné plus particulièrement la vitesse de la réaction dite de désamination de la cytosine, une des bases de l'ADN, la lettre "C" du code génétique. Une réaction de ce genre conduit à une autre base, l'uracile, notée "U" (qui ne se trouve que dans l'ARN). Mais ici, les chercheurs ont étudié la désamination donnant la thymine, le "T" (qui se trouve dans l'ADN). Le point clé est que cette réaction ne nécessite pas de catalyseur, et peut donc se produire spontanément. À la grande surprise des chercheurs, la vitesse de cette désamination s'est révélée très sensible à la température, de sorte qu'à la frontière entre l'Hadéen et l'Archéen, le taux de mutation de l'ADN pouvait être 4.000 fois supérieur à celui d'aujourd'hui. Il semble même, en tenant compte d'un refroidissement plausible de l'eau des océans durant l'Archéen, que plus de 99 % des mutations subies par l'ADN de cette façon se soit produites pendant cette période.

Il est sans doute raisonnable de prendre ces chiffres avec du recul mais ils donnent peut-être une indication de ce qu'était l'évolution sur Terre pendant l'Archéen mais aussi des problèmes qu'a dû résoudre la vie pour tenir compte d'un taux de mutation si élevé, car toute mutation n'est pas forcément une bonne affaire pour un organisme...

Disparition d'Alain Ricard, découvreur de Félix Couchoro

"Nous venons d'apprendre avec la plus grande tristesse le décès de l'Universitaire et essayiste français Alain Ricard, survenu le samedi 27 août vers 18h30, des suites d'une leucémie passée en phase aiguë depuis le début du mois de juillet. Alain Ricard faisait partie des membres fondateurs de l'APELA et il en a été le président de 2010 à 2013. Il est une des figures majeures de la recherche mondiale sur les littératures de l'Afrique. Son œuvre considérable se caractérise par une constante recherche de nouvelles perspectives telles que l'anthropologie des textes et la centralité des langues africaines", annonce Xavier Gamier, le président de l'APELA, dans un succinct avis.

Très profondément touché, l'écrivain Kangni Alem, un de ses amis, écrit sur sa page Facebook :

"Alain Ricard. Universitaire. Intellectuel catholique doué. Ayant beaucoup écrit sur la littérature togolaise et nigérienne. Sur la littérature swahilie. Sur les voyages littéraires. Je priais pour qu'il m'attende. La dernière fois en nous séparant il m'avait dit : si tu ne me revois pas à Bordeaux on se reverra au Ciel. Ah Alain l'homme sans qui Bordeaux n'eut été qu'une étape quelconque dans mes errances. Adieu!"

La disparition de l'essayiste et universitaire Alain Ricard a plongé dans un deuil profond le monde de la recherche universitaire sur la littérature africaine, dont il était l'un des rouages incontournables grâce à une production inestimable. Il avait 71 ans.

Il est connu au Togo pour son travail sur Félix Couchoro (Naissance du roman africain : Félix Couchoro 1900-1968, Présence africaine, 1987), présenté comme l'un des pionniers de la littérature africaine, son travail sur le dramaturge Senouvo Agbota Zinsou. Spécialiste de la littérature de voyage, il avait participé récemment à une édition du Festival Filbleu au cours de laquelle il parlait de la littérature de voyage.

Alain Ricard était également membre de l'école doctorale de l'Inalco-langues O et chargé de cours au département d'anthropologie de l'université Victor-Segalen-Bordeaux 2. Il est l'auteur de près d'une dizaine de livres sur les littératures et le théâtre en Afrique, dans lesquels il explore les diverses dimensions de l'africanité, dans une approche qui essaie de conjuguer les problématiques de la littérature comparée et les méthodes de l'anthropologie culturelle.

Un talent immense

Il a été chercheur au Centre



ORSTOM de Lomé en 1985 et, de 1989 à 1991, directeur du CRELU (aujourd'hui institut français de recherches sur l'Afrique) à Nairobi. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages sur les littératures et le théâtre en Afrique. Il a été rédacteur en chef et directeur de la revue Polittique africaine (1993-1996).

Alain Ricard a réalisé plusieurs films sur le théâtre en Afrique.

Il a donné en 2000 une édition de l'Excursion missionnaire (Karthala) de Thomas Arbousset qui contient une édition annotée de la "Notice sur les Zoulas", incluant le chant d'éloge de Dingan, sans doute le premier monument littéraire de l'ethnographie sud-africaine (1838). Il a édité une anthologie des récits d'exploration de l'Afrique au XIX^{ème} siècle: Voyages

de découverte en Afrique (Bouquins-Laffont, 2000).

Il a été directeur scientifique adjoint, puis chargé de mission au département des sciences de l'homme et de la société du CNRS en 2002. Son livre Littératures d'Afrique noire (1995), vient de paraître en anglais sous le titre Languages and Literatures of Africa (Oxford, 2004).

La Formule Bardey, voyages africains, est paru en 2005 aux éditions Confluences (Bordeaux) dans la collection "Traversées de l'Afrique" qu'il dirige depuis 1999. Il a publié en 2007 aux éditions Ellipse une petite Histoire des littératures de l'Afrique subsaharienne.

En 2002, Alain Ricard a reçu le Prix de la Fondation Humboldt pour ses travaux sur les littératures de l'Afrique.

Littérature

Des ouvrages censurés à la Foire internationale du Livre de Pékin

Alors que se tenait la Foire internationale du livre de Pékin jusqu'au 28 août, le bureau de la censure a demandé le retrait de quatre livres sur les stands français et américains.

Encore très forte dans les années 2000, la censure des ouvrages étrangers en Chine avait pourtant diminué. Alors qu'aucune décision de ce type n'avait été prise depuis douze

ans, les autorités chinoises ont exigé le retrait de La Chine au pied du mur d'Isabelle Attané (Fayard), et Les Fils de princes : une génération au pouvoir en Chine de Jean-Luc Domenach (Fayard). La démographe Isabelle Attané considère que la principale entrave au développement économique du pays est la démographie. Elle estime que dans une

trécentaine d'années la Chine risque de perdre son rang de puissance économique. Voilà qui a visiblement fâché les Chinois. De même que le livre du chercheur à Sciences-Po Jean-Luc Domenach qui raconte le destin peu ordinaire des enfants des leaders révolutionnaires, qui - pour leur sécurité - ont été envoyés en URSS.

Un troisième ouvrage - Femmes de dictateur de Diane Ducret (Perin) - a également été retiré de la vente. Ecarté au motif qu'un chapitre traite de l'ex-président Mao, le livre de Diane Ducret est pourtant disponible depuis 2011 dans le catalogue de plusieurs éditeurs chinois.

Côté américain, un ouvrage auto-édité - When Newark had a Chinatown, de Yoland Skeete-

Laessig - a lui aussi été retiré. La raison invoquée par les autorités est que la carte de la Chine figurant sur la couverture de l'ouvrage n'inclut ni Taiwan, ni les mers du sud revendiquées par le pays.

Dans un contexte tendu où la Chine doit faire face aux velléités japonaises en mers du sud et les pressions américaines, Pékin a semblé-il jugé opportun d'envoyer un message fort.

Mercredi 24 août, une employée du bureau de la censure avait pourtant déjà vérifié les titres affichés sur les stands. Mais jeudi, dès le matin, les autorités ont demandé aux stands français et américains de retirer les ouvrages ciblés.

Source: Livres Hebdo

Agenda

Institut Français de Lomé
Spectacle de marionnettes

La Mezcolacha de Djodjomé est un. A travers lui, les enfants découvrent un mélange des cultures française, guatémaltèque et togolaise. Il s'agit d'un spectacle « tout public » et pédagogique ; à travers deux histoires, différentes thématiques sont abordées, tout en intégrant plusieurs niveaux de lecture. Le spectacle mélange les cultures africaine, latino-américaine et européenne. Les marionnettes sont fabriquées avec des matériaux naturels, venus du Guatemala, du Togo, de la France et du Bénin. Le spectacle de compose de deux fables de vingt minutes chacune :

1) **Le Crapaud et le Serpent**, qui raconte la rencontre entre un crapaud qui rêve de révolutionner la scène amphibienne et un serpent dépressif qui veut changer son régime alimentaire. 2) **Le Chasseur**



et le Sanglier, qui met en scène une course-poursuite muette, mais pleine de rebondissements entre ces deux protagonistes. Chaque spectacle est introduit et conclu par Grégoire Visseho et accompagné en musique par l'ensemble des artistes.

Date : 3 septembre 2016

Heure : 10 heures

Prix : Entrée libre



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA Guillaume.

Au profit des communautés à la base, deux mois après son lancement

Le PUDC dans sa phase active

***Plus de 405 km de pistes rurales à construire et à réhabiliter dans les 5 régions du pays**

Late Pater

Dans le cadre du Programme d'urgence de développement communautaire (Pudc), financé par le gouvernement togolais et ses partenaires, un total de 405,9 kilomètres de pistes rurales seront construites et réhabilitées dans les cinq régions du Togo, à savoir Savanes, Kara, Centrale, Plateaux et Maritime. Aussi, le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le principal bras financier du programme, par le biais de son Bureau au Togo, sollicite-t-il des offres de la part de tous candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour la réalisation des travaux de construction/réhabilitation de pistes rurales y compris les ouvrages d'accompagnement dans lesdites régions. Ces travaux, précise l'avis à clôturer le 9 septembre 2016, s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1: Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'urgence de développement communautaire.

L'offre est subdivisée en 20 lots distincts. Pour le compte de la région Centrale (68,2 km en 3 lots), il s'agit des voies: Kousountou - Balanka - Frontière Bénin sur 19 km ; Balanka - Kouloumi sur 18,20 km ; Tchamba - Krikri - Kazakalé - Fré Bénin sur 31 km.



Lancement du PUDC à Mandouri par Faure et Mmes Toure et Lo Ndiaye du PNUD (Archives)

Pour la région de la Kara (79,7 km en 4 lots): Alloum - Broukou - Namon (20 km) ; Namon - Guérin Kouka (25 km); Guérin Kouka - Kidjaboum (20 km); Kidjaboum - Katchamba (14,7 km). Pour la région Maritime (77 km en 4 lots): Davié (RN 1) - Assomé - Noépé sur la RN 5 (24 km); Assahoun (RN 5)-Gapé Kpédzi (15 km); Gapé Centre - Agbélouvé sur la RN 1 (10 km); Agbélouvé (RN 1) - Zafi - Ahépé (RN 4) sur 28 km. Pour la région des Plateaux (67 km en 4 lots): Kamina-Wadanyi-

Kougnohou PK 00 au PK 21+500 (21,5 km); Kamina-Wadanyi-Kpalavé - Ayagba - Kotorakougnohou du PK 21+500 AU PK 43 + 00 (21,5 km); Wadanyi-Kabanyi (10 km); Sérégné-Danyigan, Jonction Kpalavé-Kotorakougnohou (14 km). Pour la région des Savanes (114 km en 5 lots): Tandjouaré - Bogou - Yembour-Fré Ghana (21 km): RN-1 - Nano - Doré (12 km) + Bogou - Nano (9 km), soit un total de 21 km; Doré - Dassoute - Warkambou - Frontière Ghana (27 km); Dapaong - Karsome - Yanyane - Lotougou

(25 km); Sintoti - Biankouri - RN1 (20 km).

Il est autorisé aux candidats de soumettre leurs offres pour tous les lots. En plus, un soumissionnaire peut être attributaire de 2 deux lots au maximum par région sans dépasser quatre lots sur l'ensemble des régions. Les travaux se dérouleront sur une durée de six à neuf mois. La période estimée pour la notification de l'attribution des marchés des travaux est septembre 2016, indique l'avis.

Formalisé le 23 février 2016 à New York, aux Etats-Unis, entre Helen Clark, l'Administrateur du PNUD, et Faure Gnassingbé, le coup d'envoi de la mise en œuvre du Programme d'urgence de développement communautaire a été donné le 30 juin dernier à Mandouri (650 km à l'extrême nord de Lomé) par le Chef de l'Etat togolais. Cet ambitieux programme doté de plus 155 milliards de francs Cfa, et piloté par le PNUD, vise à améliorer de façon significative les conditions de vie des populations vivant dans les zones peu ou mal desservies par les infrastructures et services sociaux et économiques de base et la réduction des inégalités sociales au Togo. «C'est grâce à l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) que nous avons pu réaliser ce programme d'urgence qui ne se substitue pas à



Echange de documents entre Helen Clark et Faure Gnassingbé (Archives)

ce que nous avons prévu», avait souligné le président togolais devant un parterre de personnalités et une foule de populations de la région septentrionale du pays. «Quoi qu'il arrive, les fonds nécessaires seront trouvés par le gouvernement et mis à la disposition du PNUD pour la réalisation des projets», avait-il ajouté.

Seront réalisées dans le cadre de ce programme, des infrastructures socio-économiques de base, notamment des bâtiments scolaires, des cliniques mobiles, des points de forage d'eau, des pistes rurales... Les acteurs nationaux et locaux verront leurs capacités institutionnelles renforcées. Le programme fait également la part belle au développement de l'entrepreneuriat rural et à un système de géolocalisation

des infrastructures et équipements.

«Les différents rapports montrent que la pauvreté a connu une baisse au Togo entre 2006 et 2015 (58,3%). Toutefois, cette dynamique positive n'occulte pas la nécessité d'intensifier les efforts déjà en cours surtout dans le milieu rural et la périphérie des grandes villes où continue à se concentrer la pauvreté», avait pour sa part déclaré la Représentante résidente du PNUD, Mme Khardiata Lo N'diaye. Le PUDC bénéficie pour la première fois au Togo des procédures «fast track», permettant de réduire sensiblement les délais de passation des marchés et ainsi, accélérer la mise en œuvre, tout en garantissant la transparence et la qualité des résultats.

Options de la nouvelle politique dans l'enseignement supérieur

Des bourses d'études et stages, des prêts aux étudiants non boursiers désireux

Les usagers de l'enseignement supérieur public sont désormais fixés sur ce qui les attend dans le vaste programme de réformes qui se mène dans le secteur. Et ce, depuis l'atelier de validation de la nouvelle politique des bourses d'études et de stages tenu fin juillet 2016 à Lomé. La formulation de cette nouvelle politique s'inscrit

par arrêté ministériel en mars 2014 en vue de redéfinir une politique des bourses d'études et de stages, d'élaborer de nouveaux critères d'attribution des bourses d'études et de stages et de créer un Fonds d'appui aux études supérieures (FAES) proposant des prêts aux étudiants non boursiers désireux de poursuivre leurs

études au Togo ou bien dans des filières jugées utiles pour le développement national dans le cas d'études à l'étranger. Les nouvelles dispositions sont donc validées. Le nouveau dispositif se décline en bourses d'excellence et bourses nationales, à taux plein ou à taux partiel. Il vise, soutient-on, à accentuer le soutien aux étudiants qui travaillent avec assiduité pour obtenir de bons résultats. Par conséquent, des critères d'âge et de réussite scolaire sont appliqués ; la poursuite d'études dans des domaines porteurs ou jugés utiles pour le développement du pays est aussi prise en compte. Le Fonds d'appui aux études supérieures est également à l'étude. Il permettra aux étudiants d'obtenir des prêts pour mener à terme un parcours spécialisé ou concrétiser des projets de formation. Il se dit que le ministre Nicoué Broohm de l'Enseignement supérieur et de la recherche entend, de la sorte, encourager les étudiants à s'investir dans leurs études et à faire preuve d'initiatives.

A rappeler que les autorités togolaises ont engagé, depuis quelques mois, un vaste chantier de réforme de l'enseignement supérieur pour le rendre plus compétitif et conforme aux besoins actuels du marché de l'emploi.



Octave Nicoué Broohm, Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

dans le cadre des recommandations du Conseil présidentiel sur l'avenir de l'enseignement supérieur et de la recherche qui a eu lieu en novembre 2013. Une commission ad hoc ayant été créée

Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) L'OTR veut consolider le Datacenter de l'application informatique

Dans le cadre du Projet d'appui à la gouvernance fiscale (PAGFI), l'OTR bénéficie de l'appui de la Banque africaine de développement (BAD). Le PAGFI aura à accompagner l'interconnexion du système informatique de l'OTR avec le SIGFiP. Ce projet accompagnera également les travaux de mise à jour du SIGFiP, en vue de son adaptation aux exigences des nouvelles directives de l'Uemoa en matière d'exécution et de contrôle efficient des dépenses publiques. Et c'est en sa qualité d'organe d'exécution du projet que l'Office togolais des recettes (OTR) invite actuellement les cabinets intéressés à répondre favorablement à l'appel à manifestation d'intérêt que vient de lancer le gouvernement togolais, consistant à recruter un cabinet pour l'appui à la définition d'une solution de consolidation du Datacenter du Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) qui se veut une application informatique performante. Les services prévus comprennent l'étude de la plateforme existante du

SIGFiP ; la proposition d'une nouvelle solution de consolidation du Datacenter du SIGFiP ; la traduction de la nouvelle solution en un cahier de charges en deux parties ; et la supervision de la mise en œuvre de la nouvelle solution. Les cabinets peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification, tout en produisant les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Tout se fera selon les règles et procédures pour l'utilisation des consultants en vigueur au niveau de la Banque.

Le SIGFiP (mis en place à partir du projet d'appui au renforcement des capacités institutionnelles en gouvernance économique et financière - PARCI) est créé au ministère de l'Economie et des finances depuis novembre 2007. Il a pour objectif la mise en place d'un sys-

tème informatique intégré de gestion des finances publiques, permettant d'élaborer, d'exécuter, de suivre et de contrôler toutes les opérations budgétaires, comptables et financières de l'Etat. Ainsi, ce système devrait permettre d'accroître la transparence et la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Dans les faits, le système est opérationnel depuis le début de l'année 2009 à travers les trois modules que sont la préparation, l'exécution budgétaire et le module comptabilité. En exemple, la balance générale du Trésor est générée à partir du module comptable du SIGFiP depuis janvier 2010 ; les connexions avec le serveur central sont faites après la phase d'expérimentation du module comptabilité SIGFiP aux Impôts et Douanes ; les extensions du SIGFiP dans les cinq régions sont réalisées, etc. A terme, il est prévu l'extension du SIGFiP aux ministères prioritaires et à toutes les préfectures du Togo.

(suite à la page 4)

Rapport pour le compte de l'année 2015

Le 3^{ème} bilan provisoire de la SCAPE à valider en septembre

Jean Afolabi

Les acteurs impliqués que sont les chargés de programme du Secrétariat technique du DSRP, les points focaux DSRP/SCAPE des ministères, les cadres des structures centrales de coordination des ministères en charge de l'Economie et de la Planification et des experts de certains partenaires techniques et financiers ont tenu à l'ami-août 2016 leur retraite d'élaboration du troisième rapport bilan de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE), celui de la gestion 2015. La version préliminaire du rapport bilan qui en est sorti doit désormais subir un autre travail d'affinement avant sa validation nationale. La retraite a été, en réalité, l'occasion de finaliser les tableaux de synthèse par comité sectoriel, de mettre en lumière les résultats obtenus, les écarts, d'analyser les capacités de mise en œuvre et de suivi-évaluation et d'élaborer la matrice des recommandations issues de la mise en œuvre en 2015 de la SCAPE. Et selon la précision faite, la version provisoire du rapport bilan fera l'objet d'une validation nationale au cours d'un atelier courant septembre 2016 et ouvrira ainsi la voie à la tenue de la session du Conseil national de pilotage des politiques de développement (CNPPD).

Il faut déjà s'attendre à y voir, dans l'amélioration des statistiques, les effets de la mise en œuvre des Objectifs du millénaire pour le développement, effective au Togo à partir de 2007, avec l'élaboration de la Stratégie nationale de développement à long terme basée sur les OMD. Le dernier rapport d'avancement des OMD donnant des indications couvrant l'année sous revue, c'est-à-dire 2015. Ainsi, les indicateurs de la pauvreté et les inégalités se sont améliorés dans l'ensemble du pays. L'incidence de la pauvreté est passée de 58,7% en 2011 à 55,1% en 2015. Quant à l'indicateur d'inégalité, l'indice de Gini est passé de 0,393 en 2011 à 0,380 en 2015. Cette baisse de l'incidence de pauvreté n'est pas constatée dans tous les domaines. En effet, dans le milieu rural, le taux est passé de 73,4% à 68,7%. Dans les autres milieux urbains, ce taux est passé de 44,7% en 2011 à 37,9% en 2015. A l'inverse du reste du pays, l'agglomération de Lomé a enregistré une hausse sensible de la pauvreté avec une incidence qui est passée de 28,5% en 2011 à 34,8% en 2015. Suivant leur appréciation subjective de leur situation personnelle de bien-être, la proportion des ménages pauvres est passée de 81,4% en 2011 à



Paul K. Kamaga, Secrétaire Technique du DSRP

61,7%, soit une baisse de 19,7 points de pourcentage.

Le taux d'alphabétisation des personnes âgées de plus 15 ans est à la hausse (près de 6 points de pourcentage), passant de 60,3% en 2011 à 66,2% en 2015. Les taux nets de scolarisation au primaire et au secondaire se sont nettement améliorés passant respectivement de 81,8% à 84,8% et de 41,0 à 49,2%. Le ratio fille/garçon dans l'enseignement primaire qui est de 0,99 en 2014 est très proche de la cible de 1 pour 2015. Le taux de chômage a baissé de 6,5% en 2011 à 3,4% en 2015, soit une réduction de moitié (3,1 points de pourcentage). Par contre, le taux de sous-emploi a augmenté de 2,1 points ; il est passé de 22,8% en 2011 à 24,9% en 2015.

La prévalence du VIH/SIDA qui était de 3,5% en 2000 a amorcé une tendance décroissante à partir de 2001 et est estimée à 2,5% en 2013, proche de la cible de 2% en 2015. Le taux d'utilisation d'eau potable par les ménages est passé de 56,1% en 2011 à 61,8% en 2015. En accès aux services sociaux de base, la proportion de ménages qui utilise l'électricité comme principal mode d'éclairage est passée de 39,2% en 2011 à 48,3% en 2015, soit une amélioration de 9,1 point de pourcentage. Par contre, l'utilisation des lampes à pétrole dans les ménages a baissé de façon drastique, passant de 23,5% en 2011 à 3,1% en 2015, correspondant à une baisse de 20,4 points de pourcentage. L'utilisation des lampes torches a augmenté, passant de 22,9% en 2011 à 42,1% en 2015 ; soit une augmentation de 19,2 points de pourcentage. Le taux d'utilisation d'eau potable s'est amélioré avec une augmentation de 5,9 points de pourcentage, passant de 55,9% en 2011 à 61,8% en 2015. La proportion des ménages ayant eu des difficultés à subvenir aux besoins alimen-

taires a baissé de 15,6 points passant de 49,5% en 2011 à 33,9% en 2015. La proportion des ménages ayant reconnu que leurs besoins alimentaires sont non satisfaits a baissé de 62,3% en 2011 à 46,6% en 2015.

À la fin, il sera répété que le Togo a enregistré des progrès en 2015 bien que des défis restent à relever.

La SCAPE (2013-2017) constitue le cadre de référence pour toutes actions de développement au Togo. Elle vise à accélérer la croissance pour réduire la pauvreté et les inégalités et créer des emplois, avec des effets multiplicateurs sur le niveau des revenus, la qualité de vie des Togolais et la vitesse de réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. Cette stratégie s'articule autour de cinq axes : Développement des secteurs à fort potentiel de croissance ; Renforcement des infrastructures économiques ; Développement du capital humain, de la protection sociale et de l'emploi ; Renforcement de la gouvernance ; Promotion d'un développement participatif, équilibré et durable. A l'approche de l'échéance, le Togo est en phase d'élaboration d'un Plan national de développement, qui capitalisera les acquis de la mise en œuvre de la SCAPE et celle des différentes politiques sectorielles. Pour mobiliser les ressources, une feuille de route de la formulation du Plan national de développement (PND, qui va succéder à la SCAPE) a été élaborée. Celle-ci a pour but de définir les grandes étapes visant la conception et la mise en œuvre du Plan national de développement, qui sera le cadre de référence pour la mise en œuvre du développement durable au Togo pour la période 2018-2022. Le Gouvernement compte organiser une table ronde des bailleurs pour faciliter la mobilisation des ressources externes.

Pour une réparation intégrale des victimes de pollution marine

Le Togo fait le choix d'adhérer au Protocole du FONDS 92

* Trente pays, dont le Maroc et la RD Congo en Afrique, ont devancé le Togo.

Marées noires, encombrement du milieu marin par les épaves des navires, déchets dangereux, pollution du milieu marin, destruction de la faune et de la flore marines, rejets des déchets de toute sorte sur les côtes, pertes économiques liées aux dommages causés par les pollutions, etc. Tels sont les dommages souvent entraînés par la pollution du milieu marin du fait du transport des hydrocarbures par la mer. Mais il s'est révélé que dans la plupart des cas, l'indemnisation des victimes pour les dommages ou préjudices subis n'est que relative, une partie seulement étant assurée par l'armateur ou le propriétaire du navire ou leurs assureurs.

Soucieuse de préserver l'environnement marin, la communauté internationale, à travers l'Organisation maritime internationale (OMI), a jugé nécessaire de se doter d'une convention en vue d'indemniser les victimes des dommages dus à ces types de pollutions. Cette volonté de l'OMI s'est matérialisée par la convention de 1971 portant création du Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures (FIPOL), ont expliqué les députés à l'Assemblée nationale. A l'occasion, le 27 juillet dernier, à leur deuxième séance plénière de la deuxième session extraordinaire de l'année, ils s'approprièrent à autoriser le gouvernement togolais à ratifier le Protocole de 2003 relatif à la Convention internationale de 1992 portant création d'un Fonds international d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures signé le 16 mai 2003 à Londres, en Grande-Bretagne.

D'après le Rapport de l'étude au fond de la Commission des Relations extérieures et de la coopération de l'Assemblée nationale, le FIPOL a été complété par la convention de 1992 et le protocole de 2003. Cependant, il a cessé d'être en vigueur depuis le 24 mai 2002 et ne s'appliquait plus aux événements survenus après cette date parce

que inadaptée aux réalités de l'heure. Ainsi, la convention de 1992 et le protocole de 2003 ont créé respectivement le fonds de 1992 (FONDS 92) et le fonds complémentaire alimentés par les armateurs et propriétaires des navires. Ces sociétés versent des indemnités pour la réparation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures suite à des déversements provenant des navires citernes, relève le rapport.

Face à ce risque élevé de pollution due au développement des hydrocarbures, souligne-t-il, le Togo a pris des mesures de protection, notamment la ratification des conventions de 1992 (CLC 92 et FONDS 92). Pour être efficace dans leur application, les conventions de 1992 doivent être complétées par le protocole de 2003 dont la ratification est nécessaire vise à assurer un niveau supplémentaire d'indemnisation grâce à la mise en place en mars 2005 du fonds complémentaire auquel tout Etat membre du FONDS 92 peut adhérer.

Se rapportant au protocole de 2003, les députés togolais relèvent le fait que les Etats contractants font observer que le montant maximal de l'indemnisation disponible en vertu de la Convention portant création du FONDS 92 pourrait, dans certaines circonstances, ne pas suffire pour répondre aux besoins d'indemnisation dans certains Etats contractants à la Convention. Ils reconnaissent que pour un certain nombre d'Etats contractants aux Conventions de 1992 sur la responsabilité et portant création du Fonds, il est nécessaire, de toute urgence, de disposer de fonds additionnels aux fins d'indemnisation, et ce au moyen de la création d'un mécanisme complémentaire auquel les Etats peuvent adhérer s'ils le souhaitent.

Les Etats Parties au Protocole sont, en outre, convaincus que le



Jean Koffi Kissi, Président de la Commission des Relations extérieures

mécanisme complémentaire devrait viser à garantir que les victimes d'une pollution par les hydrocarbures reçoivent réparation intégrale pour le préjudice ou dommage subi, et également permettre d'atténuer les difficultés rencontrées par les victimes dans les cas où le montant disponible pour indemnisation en vertu des Conventions de 1992 sur la responsabilité et portant création du FONDS 92 risque de ne pas suffire pour payer intégralement les demandes établies et que, en conséquence, le Fonds international d'indemnisation de 1992 pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures décide à titre provisoire de ne payer qu'une part de toute demande établie. Pour cela, ils estiment que l'adhésion au mécanisme complémentaire ne devrait être ouverte qu'aux Etats contractants à la Convention de 1992 portant création du Fonds.

A ce jour, seuls trente (30) Etats ont ratifié ce Protocole, dont deux (2) pays africains que sont le Maroc et la République démocratique du Congo. Le gouvernement estime que l'adhésion du Togo à ce Protocole n'est qu'un pas, mais «un pas nécessaire pour prévenir toute catastrophe et avoir droit aux indemnités». Au-delà, il est visé des intérêts économiques et écologiques, des avantages financiers et sociaux, le renforcement des capacités, des appuis à la recherche que le Togo peut tirer de la Convention.

Système intégré de gestion des finances publiques (SIGFiP) L'OTR veut consolider le Datacenter de l'application informatique

(suite de la page 3)

A l'atelier de suivi du projet UE-FMI de renforcement de la gestion des finances publiques, le 20 novembre 2013, il était dit que toutes les potentialités du SIGFiP n'étaient pas mises à profit ; d'où les contrôles nombreux et parfois redondants au niveau de l'exécution du budget. La chaîne de dépense est trop centralisée à toutes les étapes de l'exécution budgétaire (engagement, or-

donnement et paiement), avec une configuration peu adaptée aux nouvelles exigences des directives de l'UEMOA et une faible appropriation des problématiques de gestion budgétaire par les ministères sectoriels. Ce qui nuit à la fluidité du processus. Aujourd'hui, les perspectives résident dans la poursuite des travaux d'opérationnalisation complète du Système informatisé de gestion des finances publiques dans les ministères prioritaires et

son extension dans les autres ministères ; l'interconnexion entre le SIGFiP et les réseaux de l'OTR, notamment les modalités fonctionnelles avec la direction du trésor et de la comptabilité publique en matière de la tenue de la comptabilité des recettes publiques, de la manipulation des deniers publics au sein de l'OTR et de l'interface du SIGFiP avec le système informatique de l'OTR.

FOOTBALL/QCAN2017: TOGO VS DJIBOUTI

Claude Le Roy: "gagner contre Djibouti et attendre..."

Le sélectionneur national de l'Equipe nationale du Togo, Claude Le Roy a indiqué vendredi qu'il attend de ses joueurs un gros match, dans le cadre de la 6e et dernière journée des Eliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations, Gabon 2017.

Hervé A.

Obligés de gagner et d'espérer un faux pas des Tunisiens et Libériens qui s'affrontent à Monastir pour un billet pour la phase finale de la CAN, les Eperviers et leur sélectionneur veulent jouer leur va-tout et attendre. "Nos chances sont très minces d'obtenir une qualification pour la phase finale de la CAN 2017", a affirmé le technicien français, avant de relativiser : "Il est cependant permis de rêver. Rêver d'un match nul 0-0 entre la Tunisie et le Liberia et gagner contre le Djibouti", a-t-il ajouté.

Même si les chances du Togo sont infimes, le technicien français promet un grand match. "J'espère qu'on va faire un gros match, gagner contre Djibouti et attendre le résultat du match Tunisie contre Liberia qui va se jouer au même moment", a dit Claude Le Roy.

Mais Claude Le Roy se projette déjà dans l'avenir et veut préparer le Togo pour la CAN 2019. Ce qui explique le choix des joueurs. "Nous devons jouer toutes les dates FIFA. De plus en plus, il y aura de nouvelles têtes au sein



de l'équipe", a-t-il insisté.

Et dans le cadre de ce chantier, il entend renforcer le groupe actuel en faisant appel à des têtes comme Peniel Mlapa de Bochum en D2 allemande "qui viendra humer l'atmosphère de

la sélection nationale" et d'autres joueurs comme Gilles Sunu qui est aussi de plus en plus proche. "Gilles Sunu n'a dit ni oui, ni non. Les discussions se poursuivent", a expliqué Claude Le Roy. Par contre, pour le

Lyonnais Corentin Tolisso, le sélectionneur national se montre plus réservé. "Il faut oublier Tolisso pour le moment, mais j'irai m'entretenir avec lui lors de mon prochain séjour en France", a-t-il conclu.

Cote d'Ivoire : Dussuyer va rencontrer Yaya Touré

Afin de mettre un terme au feuilleton Yaya Touré, en retrait de la sélection de Côte d'Ivoire depuis le printemps 2015, le sélectionneur Michel Dussuyer a annoncé qu'il allait avoir un entretien déterminant avec le milieu de terrain de Manchester City.

Le milieu de terrain de 33 ans de Man City avait semblé proche d'un retour en mars et juin derniers, mais des blessures l'en avaient empêché. Et le joueur manque à nouveau à l'appel pour la dernière journée décisive des éliminatoires de la CAN 2017 face à la Sierra Leone. Le sélectionneur Michel Dussuyer s'est fait discret sur cette

absence mais explique que le feuilleton va toucher à sa fin.

"J'ai eu à échanger avec Yaya Touré. Ce que je peux dire aujourd'hui, c'est que nous avons un rendez-vous très prochainement pour évoquer ensemble son avenir avec la sélection de façon à ce que tout le monde soit situé", a expliqué le technicien français sur le site de la Fédération ivoirienne. "Je pense que tout le monde est dans l'attente de cette décision. Je sais aussi qu'il est important que maintenant des choses soient arrêtées de façon à ce que l'on puisse avancer sereinement. (...) Je



pense que c'est une situation qui doit trouver son épilogue. (...) Ce rendez-vous sera décisif pour la suite de l'avenir immédiat de Yaya en sélection", a précisé l'ancien sélectionneur de la Guinée.

L'ancien Barcelonais avance

dans le flou en ce début de saison. Longtemps annoncé sur le départ, il semble finalement parti pour rester à Manchester City malgré l'arrivée sur le banc de Pep Guardiola, à l'origine de son départ de Catalogne.

COUPE DE LA CAF :

Mazembe affronte Étoile du Sahel en demi-finale

Le TP Mazembe connaît son adversaire en demi-finale de la Coupe de la Confédération 2016. Il s'agit de l'Étoile du Sahel de Sousse de Tunisie, club détenteur du reste du trophée de la C2 africaine interclubs.

Le TP Mazembe hérite d'Étoile du Sahel en demi-finales de la Coupe de la Confédération de la CAF. La Confédération africaine de football (CAF) a dévoilé cette combinaison le 24 août en son siège au Caire en Égypte. Mazembe affrontera donc le vainqueur du trophée encore en course pour un deuxième sacre d'affilée en C2 africaine. Les Corbeaux sont attendus en Tunisie dans la semaine

du 16, 17 et 18 septembre.

Premier du groupe et déjà qualifié pour cette étape de la compétition deux journées avant la fin de la phase des poules, Mazembe a fini en beauté les quarts de finale de cette compétition ; les Corbeaux ont disposé du club tanzanien Young Africans à Lubumbashi le 23 août 2016 par trois buts à zéro, en sixième et der-

nière journée de la phase des groupes.

L'attaquant Jonathan Bolingi Mpangi Merikani (29e minute) et le maestro zambien Rainford Kalaba (56e et 64e minutes) ont été les buteurs du TP Mazembe avant que l'attaquant Burundais de souche RD-congolaise Amis Tambwe ne sauve l'honneur de Yanga à la 75e minute.

Dans l'autre demi-finale, Mouloudia Olympique de Bejaia (MOB) affrontera FUS de Rabat du Maroc. MOB finit deuxième du groupe derrière Mazembe après sa victoire sur SC Medeama du Ghana par un but à zéro en sixième journée. Le Tchadien Morgan Betoranga a inscrit l'unique but salubre de MOB à la 53e minute.

L'OM à Frank McCourt

Depuis quelque temps, l'Olympique de Marseille est au centre de toutes les attentions. Et pour cause, le club est en vente, et il a enfin trouvé un repreneur !

Lundi après-midi, Marguerita Louis Dreyfus a rencontré Jean-Claude Gaudin pour lui annoncer qu'elle allait céder le club à Frank McCourt, un homme d'affaires américain âgé de 63 ans. En effet, l'ancien patron de la franchise américaine des Dodgers de Los Angeles est le dernier candidat en lice pour racheter l'OM et va rentrer en négociations exclusives avec MLD pour régler les derniers détails de la transaction. Son nouveau projet pour l'Olympique de Marseille s'appellera "OM Champions Project". On évoque un montant de 40 M€ pour sceller la reprise du club.

À l'issue de la conférence de presse organisée par MLD, la mairie de Marseille et Jean-Claude Gaudin, l'OM a confirmé par le biais d'un communiqué officiel qu'il avait obtenu un accord d'exclusivité avec Frank McCourt. "Monsieur Frank H. McCourt, Jr. et Madame Margarita Louis-Dreyfus sont entrés ce jour en négociations exclusives pour l'acquisition du club de football Olympique de Marseille par Monsieur McCourt. Les détails de cet accord n'ont pas été communiqués. Les deux parties souhaitent finaliser la transaction d'ici la fin de l'année, après la consultation du comité d'entreprise de l'Olympique de Marseille." De son côté, Margarita Louis Dreyfus confirme la nouvelle : "Aujourd'hui, l'Olympique de Marseille tourne une page de son histoire. Un nouveau propriétaire devrait arriver et prendre soin de notre fantastique club. Il a été sélectionné parmi de nombreux candidats, dans un processus à la fois exigeant et long, avec l'excellent support des équipes de Rothschild et du cabinet Clifford Chance. Je suis sûre que Frank McCourt est le meilleur choix pour prendre la succession de ma famille et assurer un grand avenir à l'OM."

Deschamps explique le choix de Dembélé

Alors que la France s'apprête à jouer contre l'Italie en match amical et face à la Biélorussie lors des éliminatoires de la Coupe du monde 2018, Didier Deschamps est revenu sur le choix de faire appel à Ousmane Dembélé.

La présence de Didier Deschamps devant les médias à Clairefontaine a été éclipsée par l'annonce d'un accord entre Margarita Louis-Dreyfus et l'homme d'affaire américain Franck McCourt. Pourtant, il y avait des questions à poser au sélectionneur des Bleus et notamment la raison pour laquelle il a appelé Ousmane Dembélé, pour remplacer Nabil Fekir et Alexandre Lacazette, tous les deux forfaités pour cette rencontre.

"Je le suis depuis longtemps, il a des qualités de vitesse, il fait des différences dans ce registre. Il est très intéressant. Ses premiers matches avec Dortmund confirment son potentiel. Il a toutes les qualités pour le haut niveau, ce n'est pas un hasard, comme pour Anthony Martial ou Kingsley Coman. Il peut jouer sur les deux côtés, j'ai voulu avoir à disposition différents profils aussi", a expliqué le sélectionneur des Bleus.

Alors que Hugo Lloris son capitaine est blessé pour cette rencontre, Deschamps fera entièrement confiance à Steve Mandanda, transféré en direction de Crystal Palace cet été. "Il est celui qui sera amené à probablement jouer les deux matches, pour le mettre dans les bonnes conditions. C'est important qu'il ait des repères avec sa défense", a déclaré "DD".

Southampton fait sauter la banque pour Boufal !

Les clubs anglais continuent de piller les écuries de Ligue 1. Nouvel exemple avec le départ de Sofiane Boufal. L'international marocain rejoint Claude Puel à Southampton.

Sofiane Boufal n'a pas le temps. Il y a un an et demi, le Marocain quittait le SCO d'Angers, alors en Ligue 2, pour rejoindre le LOSC. En élite, le joueur né en 1993 a très vite trouvé ses marques même si parfois on a pointé du doigt son individualisme. En 51 rencontres toutes compétitions confondues, le joueur a claqué 15 buts. Ses performances comme son talent ne sont pas passés inaperçus. Bénéficiant d'un bon de sortie, Boufal a saisi l'occasion de quitter le club nordiste cet été.

En effet, Southampton a convaincu les Dogues de lâcher le footballeur âgé de 22 ans. Les Saints ont annoncé la nouvelle par le biais d'un communiqué : "Sofiane est un Saint ! Southampton est ravi d'annoncer la signature de Sofiane Boufal pour un montant record pour le club, non dévoilé. Sofiane Boufal rejoint Southampton avec un contrat de cinq ans", peut-on lire dans le communiqué publié par la formation anglaise sur son site officiel. Skysports évoquant un tarif de 24,5 M€.

Le Marocain quitte donc la France et la Ligue 1 pour aller découvrir la Premier League. Là-bas, il évoluera sous les ordres de Claude Puel. Un challenge intéressant pour le joueur qui aura l'opportunité de poursuivre son évolution au sein de l'un des meilleurs championnats du monde.

A une semaine sur le marché interbancaire de l'UMOA Des prêts en hausse et des emprunts en baisse la 3ème semaine d'août au Togo

Les établissements de crédit du Togo ont enregistré, au cours de la période du 16 au 22 août 2016, des prêts à hauteur de 30,500 milliards, contre 20,500 milliards et 22,500 milliards les deux semaines précédentes, et des emprunts à 15,500 milliards, contre 17,500 milliards et 9,500 milliards les deux semaines plus tôt. Ceci participe des activités interbancaires de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) qui enregistrent, au cours de la même période, des prêts et des emprunts en équilibre à 161,900 milliards, contre 154,303 milliards la semaine précédente, d'après le Service du marché monétaire de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao).

Les prêts au Togo sont notamment à deux semaines pour 12,000 milliards, et à six mois pour 6,000 milliards. A l'échéance de deux semaines, le taux moyen pondéré s'est situé à 5,24%. Le taux minimum et le taux maximum ont été fixés respectivement à

4,25% et 6,00%. A six mois, les trois taux ont été fixés respectivement à 5,55%, 5,00% et 5,70%.

En termes de prêts, les établissements de crédit de la Côte d'Ivoire ont enregistré 48,500 milliards, dont 21,000 milliards à une semaine. Aux taux respectifs de 4,29%, 2,50% et 6,00%. Ils sont suivis de ceux du Sénégal avec 41,400 milliards, du Togo avec 30,500 milliards et du Bénin avec 22,500 milliards. Le Burkina Faso enregistre 6,500 milliards, dont 1,000 milliard à l'échéance de trois mois. Aux taux respectifs et identiques de 6,00%. Le Niger et le Mali ont enregistré respectivement 6,000 milliards et 4,500 milliards. La Guinée-Bissau n'a enregistré que des prêts, à 2,000 milliards.

En termes d'emprunts, les établissements du Sénégal ont enregistré 100,400 milliards, dont 17,000 milliards à un jour. Aux taux respectifs de 4,06%, 3,50% et 6,00%. Le Mali fait 16,000 milliards, dont 1,000 milliard à un

mois. Aux taux respectifs de 4,90%, 4,50% et 5,50%. Le Niger et le Bénin ont fait respectivement 12,500 milliards et 12,000 milliards. Le Burkina Faso enregistre 5,000 milliards.

D'après la Banque centrale, le marché interbancaire de l'UMOA a enregistré, en juin 2016, une hausse d'activité avec une augmentation du volume des transactions. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 143,2 milliards en juin 2016 contre 128,7 milliards en mai 2016, soit une hausse de 11,3%. Le taux moyen pondéré des opérations est ressorti à 4,67% contre une réalisation de 4,58% un mois plus tôt. Sur le marché à une semaine, le volume moyen des opérations a augmenté de 4,9% pour s'établir à 55,3 milliards. Le taux d'intérêt moyen à une semaine est ressorti à 4,20%, en hausse de 18 points de base par rapport aux réalisations du mois précédent.

Stimuler la croissance économique et la lutte contre la pauvreté La BAD et le Japon lancent une initiative de 1 500 milliards au profit du secteur privé

La Banque africaine de développement (BAD) et le gouvernement du Japon ont annoncé, le 26 août 2016, la conclusion d'un accord visant à fournir 3 milliards de dollars, 1 500 milliards de francs Cfa, au profit du développement du secteur privé africain sur les trois ans à venir. Les ressources consacrées à stimuler la croissance économique et à lutter contre la pauvreté dans la région vont s'en voir ainsi considérablement augmentées. Ces fonds vont être fournis dans le cadre de la troisième phase de l'Initiative renforcée d'assistance au secteur privé de l'Afrique (EPSA), indique la Bad.

Le Japon prévoit d'y apporter 1,5 milliard de dollars en trois ans, par

l'intermédiaire de son Agence japonaise de coopération internationale (JICA). La BAD entend contribuer avec un financement au moins équivalent. De surcroît, le Japon est disposé à fournir une allocation supplémentaire spéciale, d'un montant pouvant atteindre 300 millions de dollars, pour cofinancer avec la BAD des projets aidant les pays d'Afrique à accéder aux meilleures technologies disponibles en matière de combustion propre de charbon et à faibles émissions de carbone.

«La BAD et le Japon sont convenus aujourd'hui d'accélérer l'initiative conjointe EPSA, qui est au cœur de notre partenariat de lon-

gue date, pour aider à stimuler une croissance induite par le secteur privé en Afrique», a déclaré le secrétaire d'Etat japonais aux Finances, Taku Otsuka. «Nous nous réjouissons de continuer de collaborer étroitement avec la BAD, afin d'accélérer plus avant le développement du secteur privé africain, avec la réalisation d'infrastructures résilientes et de haute qualité et le renforcement des systèmes de santé». «Il s'agit d'une expansion significative de notre soutien au secteur privé, qui jouera un rôle capital dans la transformation économique de l'Afrique», a déclaré quant à lui le président de la BAD, Akinwumi Adesina.

A partir de 2018, d'après son directeur général La BRVM prévoit de lancer un marché boursier dédié aux entreprises minières

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) prévoit de lancer un marché boursier dédié aux entreprises minières à partir de 2018 afin de permettre aux compagnies opérant dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) de lever des fonds en franc CFA, a rapporté l'agence Bloomberg le 24 août, citant un responsable de la place.

«Nous allons réviser nos réglementations en vue de lancer un marché réservé aux valeurs minières en 2018», a déclaré le directeur général de la BRVM, Edoh Kossi Amenounve, indiquant que le nouveau marché sera ouvert aux compagnies minières opérant dans la région. M. Amenounve a également fait savoir que la place boursière régionale ouest-africaine a entamé des pourparlers en vue de nouer «un partenariat technique» avec la Bourse de Toronto et de «s'inspirer» du modèle canadien



de marché boursier dédié aux entreprises minières. «Les discussions avec Toronto Stock Exchange devaient être achevées d'ici la fin de l'année en cours», a-t-il indiqué.

Le directeur général de la BRVM a précisé que le lancement d'un marché réservé aux entreprises minières répond au souhait de plusieurs compagnies opérant dans la région. «La BRVM a été approchée par des sociétés minières qui souhaitent augmenter les ressources en monnaie locale dont elles ont besoin. Certain-

es d'entre elles ont même sollicité une double cotation à Toronto et à Abidjan, mais le cadre réglementaire ne permet pas ce genre d'opérations pour le moment», a-t-il expliqué.

Les entreprises qui souhaitent s'introduire sur la BRVM sont actuellement tenues de fournir des comptes certifiés relatifs à au moins deux exercices. Or, les entreprises minières ont généralement besoin de fonds dès leur création pour entamer leurs activités d'exploration.

Présidentielle au Gabon

Inquiétude à la veille de l'annonce des résultats

L'attentisme et l'inquiétude dominaient lundi au Gabon à la veille de l'annonce des résultats officiels de la présidentielle, après que l'opposant Jean Ping s'est proclamé «élu» face au chef de l'Etat sortant, Ali Bongo Ondimba, dont le camp assure qu'il a remporté le scrutin. Après deux jours pendant lesquels Libreville avait un aspect de ville morte, avec des habitants cloîtrés chez eux, la capitale a re-

trouvé lundi une activité à peu près normale, même si certains commerces restaient fermés, rapporte l'AFP. Aucun dispositif particulier des forces de sécurité n'était visible dans la ville. Mais chacun retenait son souffle avant la journée fatidique de mardi, où les résultats officiels de la présidentielle à un tour de samedi doivent annoncer

de la précédente présidentielle, en 2009, après la mort d'Omar Bongo qui avait dirigé pendant 41 ans ce petit pays pétrolier d'Afrique centrale de 1,8 million d'habitants. La victoire de son fils Ali Bongo avait été contestée par l'opposition, entraînant une flambée de violences meurtrières, notamment à Port-Gentil, la capitale éco-

nomique du pays où le consulat de France - ancienne puissance coloniale - avait été incendié.

Dimanche, l'ambassade de France a recommandé aux Français établis au Gabon «d'éviter de se déplacer, sauf nécessité avérée, et de se tenir informés de la situation». Dans un contexte économique et social tendu, lié à la baisse des ressources financières consécutives à la chute des cours du pétrole, beaucoup redoutent un scénario similaire à 2009 dans les prochains jours.



L'opposant gabonais Jean Ping le 28 août 2016 à Libreville

trouvé lundi une activité à peu près normale, même si certains commerces restaient fermés, rapporte l'AFP. Aucun dispositif particulier des forces de sécurité n'était visible dans la ville. Mais chacun retenait son souffle avant la journée fatidique de mardi, où les résultats officiels de la présidentielle à un tour de samedi doivent annoncer

de la précédente présidentielle, en 2009, après la mort d'Omar Bongo qui avait dirigé pendant 41 ans ce petit pays pétrolier d'Afrique centrale de 1,8 million d'habitants. La victoire de son fils Ali Bongo avait été contestée par l'opposition, entraînant une flambée de violences meurtrières, notamment à Port-Gentil, la capitale éco-

AVIS DE DECÈS



Son Excellence Mr KASSOU Sélim, Premier Ministre, son épouse et leurs enfants.
Tagbé Ahucwoto Savado Zankli LAWSON VIII, Chef traditionnel de la ville d'Aného (Préfecture des Lacs).
Tagbui Odjima KALPE IV, Chef du Canton de Vogan (Préfecture de Vo).
La Collectivité FOU-SOSRO d'Adokpémé (Aného).
La famille EKUE-KUKPIN d'Agbodji (Aného).
La famille AMEGANVI d'Agbodji.
La famille AFFELY en République de Côte d'Ivoire (RCI).
La famille TOLLA (RCI).
La famille OKA (RCI).
La famille HOUPHOUËT (RCI).
La famille AGBOH AHOUËLETE de Lamé et de Vogan.
Son Excellence Mgr Denis AMUZU-DZAKPAH, Archevêque Métropolitain de Lamé.
Son Excellence Mgr Benoît ALOWONOU, Evêque du Diocèse de Kpalimé.
Révérend Père HODJI Luc, Curé de la Paroisse Sainte Croix de Sanguéra, ses frères, sœurs, cousins, cousines et leurs enfants.
Révérend Père AZIABU Johannes, Curé de la Paroisse Sainte Marie Reine du Monde de Bé et ses Vicaires.
Noble Ordre des Chevaliers et Dames Auxiliaires de Saint Jean International.
Les familles parentes, alliées et amies.

Ont la profonde douleur de vous faire part du rappel à Dieu de leur très chère et regrettée :

Noble Dame AMEGANVI-KANGNI Adakou Lucie,
épouse AGBOH AHOUËLETE

Agent technique de Santé à la retraite

Pleusement endormie dans le Seigneur le 07 août 2016 à Lamé dans sa 75^e année.

Jeudi 08 septembre 2016

18h30 : Veillée de prières et de chants au domicile de la défunte, sis à Bé Pa de Souza, 4, rue Gaitou à Lamé.

Vendredi 09 septembre 2016

08h00 : Levée du corps
09h00 : Messe d'enterrement à la Paroisse Sainte Marie-Reine du Monde de Bé, suivie de l'inhumation au cimetière de Bé-Kpota.
Les salutations d'usage seront reçues dans la maison mortuaire.

Dimanche 11 septembre 2016

10h00 : Messe d'actions de grâce en la même église.
Les salutations d'usage seront reçues sur le parvis de l'église.

Maison mortuaire : Domicile de la défunte, maison AGBOH sise à Bé Pa de Souza, 4, rue Gaitou, 4^e rue après le Collège Polytechnique Bruce (TADJIN).

Initiative privée

Une solution au chômage et à l'immigration clandestine

Quand on est un jeune diplômé togolais, rester au pays est un choix exigeant. Il faut résister à la famille, aux amis, et faire son trou dans un environnement économique peu favorable. Fogan et Jérôme ont tenu bon.

Etonam Sossou

Au marché de Totsi, quartier périphérique de Lomé, Fogan Gama s'active au milieu de ses clients. Longiligne, vêtu d'un jeans, le jeune homme, à peine âgé de trente ans, affiche un air de responsable. Derrière un congélateur bourré de viande de volaille, il note ses ventes sur un gros registre de comptabilité, après chaque coup d'œil sur la balance. Fogan, diplômé en marketing et en commerce international, est devenu distributeur de poulets et charcutier en 2007. Sur chaque poulet vendu, lui et son associé gagnent en moyenne 100 Fcfa. « Il nous arrive d'en écouler jusqu'à deux tonnes par mois », révèle le jeune manager, visiblement satisfait.

Ce travail, sa maman n'en voulait pourtant pas au départ. Dans sa famille, comme dans beaucoup d'autres au Togo, on trouve ce genre de métier quelque peu dégradant pour un intellectuel. Tout diplômé se doit en effet de travailler dans une administration et d'occuper un bureau feutré. Sinon mieux vaut aller en Europe ou aux Etats-Unis ! Fogan n'était pas de cet avis : « Je pense qu'on peut vivre décemment et gagner honnêtement sa vie en restant au pays. Mais il faut savoir se battre ! ». Il fait aujourd'hui de bonnes affaires et ne manque pas de projets. Le jeune commerçant cotise tous les mois 50 000 F CFA dans une tontine de quartier. En juillet dernier, c'était son tour de rafler la mise. Un million de francs CFA qu'il a aussitôt investi dans l'achat de quatre congélateurs. De quoi faire face à une demande chaque jour croissante. Et aussi tenter de convaincre enfin une mère qui ne supporte toujours pas l'idée que son fils vende de la viande au lieu d'aller faire fortune ailleurs.

Amaque et galère des émigrés.

Fogan Gama, qui a pas mal d'amis à l'étranger, connaît bien le revers de la médaille. « Certains m'ont proposé de les rejoindre. Seulement, leur séjour en Europe ou en Amérique n'est pas des plus agréables. Beaucoup d'entre eux ne sont pas en règle et sont quotidiennement traqués par la police de l'immigration ». Des histoires de candidats à l'émigration amaqués, il en a entendu des vertes et des pas mûres. La dernière en date, celle de son associé : en quête d'un visa pour l'Italie, il s'est fait plumer de 1,7 million de F CFA. Et un de ses amis a dû convaincre ses parents de vendre une de leurs maisons pour qu'il puisse enfin partir après s'être fait arnaquer trois fois de suite.

Pareilles mésaventures n'arriveront sans doute pas à Jérôme Agboka. Ce jeune ingénieur agroéconomiste, diplômé d'une grande école marocaine, a cru lui aussi aux vertus du retour au pays natal. En 2004, diplôme en poche, Jérôme, la trentaine entamée, a choisi de rentrer. Rien pourtant ne s'opposait à la prolongation de son séjour au royaume chérifien. Un cabinet d'études marocain l'avait même recruté. Issu d'une riche famille le jeune ingénieur a dû lui aussi résister aux pressions de celle-ci qui le poussait à rester au Maroc. Cinq ans plus tard, la mine joviale, derrière ses lunettes d'intello, Jérôme ne regrette rien, en dépit des difficultés qu'il a rencontrées pour s'installer. Le ton posé, il argumente : « J'estime que j'ai des compétences qui peuvent être valorisées dans mon pays ».

Jérôme a beaucoup trimé. Bien ficelés, ses deux projets agro-alimentaires, l'un à 113 millions de F CFA et l'autre à 24 millions n'ont

pas été retenus. Les structures de crédit auxquelles il s'était adressé, car ils les ont jugés trop coûteux. « Il existe une volonté déclarée de l'Etat en matière d'aide aux porteurs de petits projets, mais je crois qu'on doit commencer à soutenir les initiatives ambitieuses aux ... », peste le jeune homme, l'air dégoûté.

Il dit comprendre tous ces jeunes qui choisissent de partir, parfois à n'importe quel prix. « Ils sont attirés par l'appât du gain facile. Quand les émigrés viennent passer leurs vacances au Togo, ils reviennent avec assez d'argent et tout le monde pense qu'ils roulent sur l'or. Leurs proches s'imaginent-ils seulement au prix de quelles privations et de quels sacrifices ? » Ayant déjà séjourné à l'étranger, Jérôme, lui, en a pris la pleine mesure.

Avec des amis, il cultive aujourd'hui dixhectares de céréales dans un village à Amoussoukopé sur la route de Kpalimé. Une heure de route complètement défoncée isole le village. En 2014, les récoltes de Jérôme, les premières depuis son démarrage, n'ont pas été fameuses, à cause des intrants et des mini-crédits obtenus tardivement. Il ne baisse pas les bras pour autant. Il compte même diversifier ses cultures. Dans ce village où il a décidé de s'installer, le jeune agroéconomiste a réussi à acquérir d'autres parcelles, gérées par un projet maintenant en veilleuse.

Comme Fogan et les autres jeunes qui ont tourné le dos à l'émigration, Jérôme reste optimiste. Aujourd'hui il vit une expérience unique et ne se dit pas perdant. Ni riche, ni pauvre, d'accord ! Mais heureux et conscient d'être finalement mieux ici qu'ailleurs.

Pour un meilleur épanouissement des jeunes

Des infrastructures sportives construites à Amadahomé grâce à la Chine

La maison des jeunes d'Amadahomé est désormais dotée de terrains de handball, de basketball et de volleyball. Les infrastructures ont été remises par l'Ambassade de Chine au Togo, le 26 Août 2016 au ministre en charge de la Jeunesse, Mme Victoire Tomégah-Dogbé.

La cérémonie a été précédée d'un match de basketball opposant une sélection chinoise et une équipe locale de jeunes togolais qui a remporté la partie 36 - 25. Des équipements sportifs, ont été remis aux deux équipes à la fin du match.

Pour Mme Victoire Tomégah-Dogbé, le partenariat entre le gouvernement togolais et la Chine, est très bénéfique pour le Togo sur divers plans. « Nous espérons que ce partenariat va se poursuivre car il y a beaucoup de besoins », a-t-elle précisé.

Pour M. Guy Madjé Lorenzo ministre chargé de la Communication, ces infrastructures vont certainement contribuer à la formation



des jeunes et à la détection des talents.

Réalisés par l'association des grandes entreprises chinoises au Togo, les travaux de construction de ces infrastructures ont duré deux mois. Le projet de construction de la maison des jeunes a pour objectif d'offrir un cadre socio-éducatif et culturel propice à l'encadrement de la jeunesse togolaise en vue de sa participation active au développement national. La maison des jeunes

est destinée aux jeunes sans distinction aucune, issus aussi bien des milieux ruraux qu'urbains, extrascolaires ou scolarisés, diplômés de l'enseignement supérieur et des centres de formation professionnelle.

La mise en place des maisons des jeunes est réalisée par le ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, pour un coût de 425.000.000 FCFA.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°400 DE LOTO KADOO DU 19 Août 2016

La LONATO a procédé ce vendredi 26 Août 2016, au 401^e tirage hebdomadaire de LOTO KADOO. Le tirage a été effectué directement avec bonus.

C'est essentiellement à l'intérieur du pays qu'il a été resencé des gagnants de gros lots, lors du dernier tirage de LOTO KADOO.

A LOME, ce sont surtout des lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots de moins de 500.000 F CFA qui ont fait le bonheur des parieurs.

La ville de DAPAONG s'est démarquée par un lot de 500.000 F CFA remporté auprès de l'opérateur 10124.

A BADOU, c'est un gros lot de 1.250.000 F CFA qui a fait le bonheur d'un parieur qui a tenté sa chance sur le point de vente 2154.

A LOME, on a dénombré, un lot de 750.000 F CFA, un gros lot de 1.000.000 F CFA et un gros lot de 1.500.000 F CFA gagnés sur les points de vente 70231, 60521 et 9048.

Après le grand tirage du 29 Juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 5.000.000 F CFA. Au tirage des gros lots sont encore à enlever:

Pour la série K un gros lot de 2.000.000 F CFA et un lot de 1.500.000 F CFA.

Pour la série Y un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA.

Alors n'hésitez pas !

Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes et jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à LOME se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO, TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE! BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°401 de Loto Kadoo du vendredi 26 Août 2016

Numéro de base

53

13

71

81

56

Miss Togo 2016

Mlle d'Almeida Balbina Mawubedzo, nouvelle reine de la beauté

La reine de la beauté togolaise pour l'année 2016 est connue depuis le samedi 27 Août à l'issue d'une cérémonie riche en discours, prestations d'artistes locaux et internationaux... 20 candidates étaient en lice. Après les épreuves, c'est Mlle d'Almeida Balbina Mawubedzo Kokoè qui a été couronnée par le jury présidé par Me Mathey. Elle gagne cinq millions de F CFA, un véhicule, un séjour en Europe et bien d'autres lots. Etudiante en 2^e année de journalisme, la nouvelle reine de la beauté togolaise est âgée de 20 ans, pèse 71 kg et mesure 1,82m.



Mlle Balbina d'Almeida (Miss Togo 2016) et ses dauphines



À PARTIR
DU 17
MAI 2016

**TARIF
UNIQUE**
pour **Tous**
BAISSE
pour **Chacun**

Communiquez en toute **liberté**
vers tous les réseaux nationaux

Leader

"Moi Mon **TARIF**
est **UNIQUE** "

60^F
TTC LA MINUTE



Privilège

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

65^F
TTC LA MINUTE



Classique

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

80^F
TTC LA MINUTE



Jeunes

"Moi aussi
Mon **TARIF** est **UNIQUE** "

85^F
TTC LA MINUTE



Tarifs vers tous les réseaux nationaux et divisibles par pas de 20 secondes